



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE L'ÉVEIL
TENUE LE 29 OCTOBRE 2024, À 19 H, EN PRÉSENTIEL.**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Présences: Anneleen Perneel, Céline Bataille, Sandra Ste-Marie, Jacynthe Bilodeau, Chantal Laflamme, Karolanne Pouliot, Dany Ringuette

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Présentation de M. Ringuette. Mot de la direction.

2. Nomination d'un ou d'une secrétaire du conseil d'établissement (AD): Chantal Laflamme

3. Nomination à la présidence et à la vice-présidence (AD)

Présidente: Anneleen Perneel, proposée par Sandra Ste-Marie, accepté à l'unanimité

Vice-présidente: Sandra Ste-Marie, proposée par Anneleen Perneel, accepté à l'unanimité

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour (AD):

approuvée par Céline Bataille, secondée par Sandra Ste-Marie.

5. Adoption du procès-verbal de la dernière séance du conseil d'établissement (AD)

Adoptée à l'unanimité.

6. Règles de régie interne (APP)

Anneleen Perneel et Jacynthe devront signer une déclaration pour le conflit d'intérêt.

Les règles sont approuvées en tenant compte que les réunions seront le mardi à 19h.

La date du 22 avril devra être changée.

7. Retour sur l'assemblée générale (C):

Il y avait 4 parents de plus que l'an passé à l'assemblée générale. La soirée trottinette a été appréciée. C'est Mme Sandra Ste-Marie qui sera représentante pour le comité de parents.

8. Budget 2024-2025 (I)

Présentation par la direction. Ça convient à tous.

9. Montant pour la surveillance du midi (AD)

Présentation de la facture 2024-2025 pour la surveillance des dîneurs.

- Proposée par Céline Bataille, adoptée à l'unanimité.
10. Activités éducatives nécessitant un changement (APP)
Ajout de la visite à la ferme chez Mme Anne-Josée.
Approuvé à l'unanimité.
1. Contributions financières exigées (APP)
Présentation des factures pour l'ensemble des classes de l'école.
Vérifier les erreurs au niveau de la différence entre la classe de 5e et celle de 6e année. Ils seraient supposés d'avoir le même montant puisqu'ils ont les mêmes cahiers. La même erreur se répète au niveau des classes de 3e et 4e année.
Les montants totaux sont approuvés. *Faire les changements pour le 2e et le 3e cycle.
Un courriel de suivi sera envoyé aux membres du CÉ pour les changements faits aux 2e et 3e cycle.
2. Intervention de la représentante au comité de parents (I)
Retour sur la première réunion de Mme Sandra Ste-Marie au comité de parents. C'était surtout de l'information.
3. Code de vie (APP)
La trajectoire avait été présentée l'an passé par Mme Marie-Josée.
Cette année, des changements seront effectués pour le code de vie.
Les avertissements et les manquements seront annotés sur Mozaïk.
Approuvé à l'unanimité.
11. Correspondance:
12. Questions du public: pas de public
13. Varia
Espace Appalaches: Un organisme pour accompagner les écoles (élèves, per sensibiliser à la violence viendra nous visiter.
14. Date des prochaines rencontres: 10 décembre
15. Levée de l'assemblée à 19h50
Tous d'accord.

Légende

I = information

C= consultation

APP = approbation

AD = adoption